

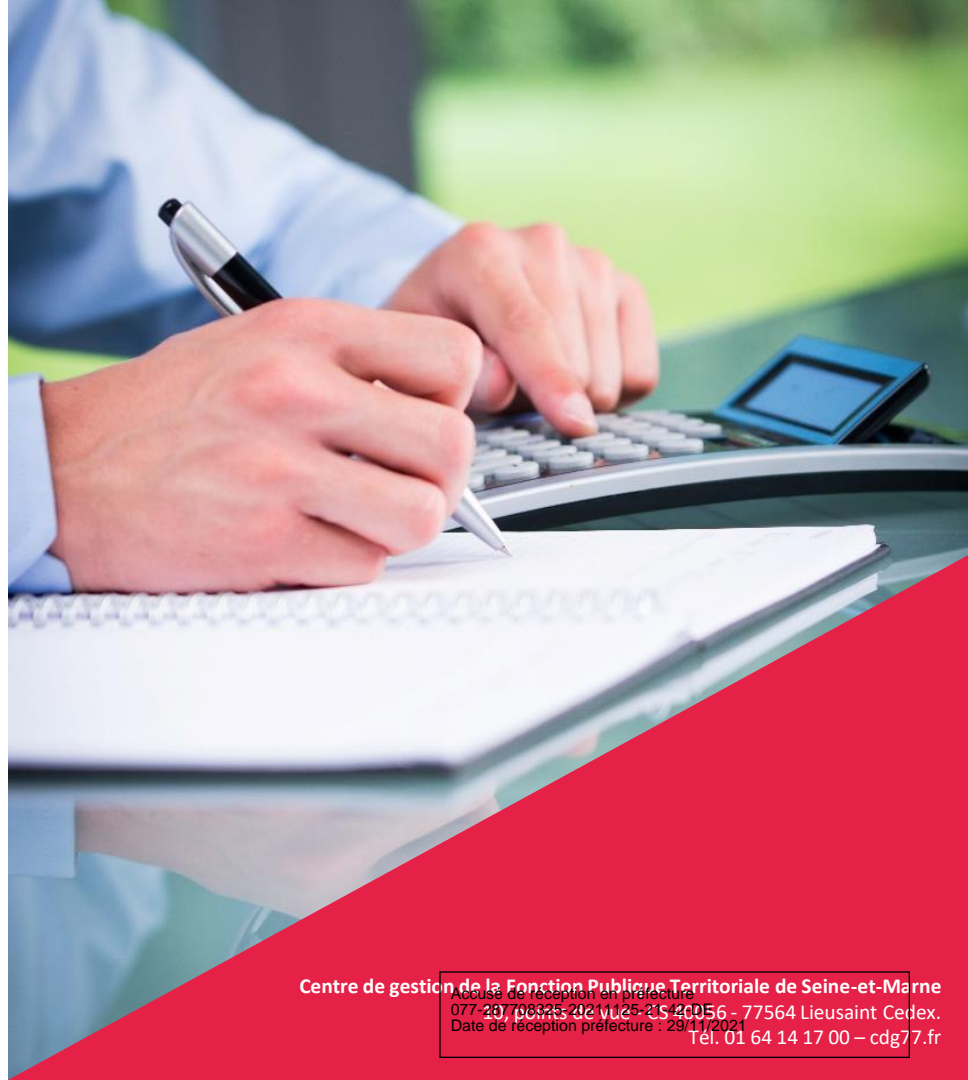
Bienvenue

TARIFS 2022

Service finances – Novembre 2021



Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale



Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne

Accusé de réception en préfecture
077-207708325-20211125-21S420156 - 77564 Lieusaint Cedex.
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Tel. 01 64 14 17 00 – cdg77.fr

Agents itinérants

Ce service propose aux collectivités, l'intervention en mairie ou dans l'établissement, d'agents du Centre de gestion spécialisés dans les domaines du secrétariat de mairie et de la gestion des archives communales. Les conditions pour bénéficier de ces compétences sont simples et souples.

SECRETAIRE DE MAIRIE ITINERANT

La fonction est actuellement occupée par 2 agents contractuels.

Taux horaire d'intervention
(incluant les frais occasionnés par les déplacements)

SECRETAIRE DE MAIRIE	TARIF 2022
CADRE A	60,00 €
CADRE B	51,00 €
CADRE C	50,00 €

ARCHIVISTE ITINERANT

Ce service est composé de 2 agents itinérants dont 1 agent de catégorie A et 1 agent de catégorie B de la filière culturelle.

Taux horaire d'intervention
(incluant les frais occasionnés par les déplacements)

ARCHIVISTES ITINERANTS	TARIF 2022
EN COLLECTIVITE	53,00 €
POUR LE COMPTE D'UN SERVICE PUBLIC AUTRE QUE TERRITORIAL	56,00 €

Médecine préventive

Ce service est actuellement composé de 2 agents administratifs, d'un médecin, de 2 infirmières, d'un ergonome et d'une psychologue.

En effet, 1 médecin a quitté le CDG à la fin du mois septembre 2021.

Des annonces de recrutements sont lancées pour recruter de nouveaux médecins.

Cependant, ce manque de médecins aura un impact sur la capacité du service médecine préventive de répondre aux demandes de nos affiliés.

En accord avec le service médecine et avec sa connaissance des collectivités, la tarification des prestations est simplifiée.

Médecine préventive

COLLECTIVITES AFFILIEES	TARIF 2022
EXAMENS MEDICAUX	
VISITE AU CDG OU CENTRE DE VISITE / TELECONSULTATION	90,00 €
VISITE EN COLLECTIVITE	95,00 €
REDACTION DE RAPPORTS OU FICHES DE CAPACITES	85,00 €
VISITES IMC/CITIS/PPR AVEC RAPPORT	190,00 €
ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL	
FORFAIT 1/2 JOURNEE	350,00 €
FORFAIT 1/2 JOURNEE EN PLURIDISCIPLINARITE	450,00 €

COLLECTIVITES NON AFFILIEES	TARIF 2022
EXAMENS MEDICAUX	
VISITE AU CDG OU CENTRE DE VISITE / TELECONSULTATION	120,00 €
VISITE EN COLLECTIVITE	130,00 €
REDACTION DE RAPPORTS OU FICHES DE CAPACITES	120,00 €
VISITES IMC/CITIS/PPR AVEC RAPPORT	280,00 €
ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL	
FORFAIT 1/2 JOURNEE	425,00 €
FORFAIT 1/2 JOURNEE EN PLURIDISCIPLINARITE	555,00 €

Hygiène et sécurité

À la suite de la délibération du Conseil d'Administration du Centre de gestion en date du 30 septembre 2021, les prestations du pôle prévention sont désormais incluses dans la cotisation additionnelle, à savoir :

- Prestations du service hygiène et sécurité,
- Prestations de l'ergonome (à l'exception des études handicap car un financement est possible via le FIPHFP),
- Prestations de la psychologue du travail (à l'exception du suivi individuel des agents car celui-ci est effectué en lien avec la médecine préventive),
- Formations thématiques (hygiène et sécurité, ergonome, psychologue du travail).

Hygiène et sécurité

Chaque collectivité affiliée disposera d'un crédit de jour(s), selon sa taille, afin de solliciter les compétences du pôle prévention :

Nombre de jours d'interventions par strate	
Strate	Nombre de jours d'intervention
0 à 19 agents	1 jour/an
20 à 49 agents	2 jours/an
50 à 149 agents	3 jours/an
150 à 349 agents	4 jours/an
+ 350 agents	5 jours/an

Lorsqu'une collectivité souhaite dépasser ce crédit, elle devra financer les jours d'intervention via un coût horaire de 54,50 euros.

La collectivité affiliée, quelle que soit sa strate, bénéficiera de l'accès au(x) :

- Formations des assistants de prévention (1 agent par an et par collectivité),
- Ressources documentaires sur le site du Centre de gestion,
- Matinées de la prévention (présentiel et webinaire),
- Conseil téléphonique tout au long de l'année.

Hygiène et sécurité

Tarification 2022 pour les prestations non incluses dans la cotisation additionnelle :

COLLECTIVITES AFFILIEES	TARIF 2022
TAUX HORAIRE HORS FORFAIT	54,50 €
ETUDE ERGONOMIQUE MAINTIEN DANS L'EMPLOI - TARIF PAR JOUR D'INTERVENTION	459,00 €

COLLECTIVITES NON AFFILIEES	TARIF 2022
TAUX HORAIRE D'INTERVENTION	85,00 €
TAUX HORAIRE DE FORMATION	120,00 €
TAUX HORAIRE D'ACCOMPAGNEMENT (DUERP-DIAGNOSTIQUE RPS)	160,00 €
ETUDE ERGONOMIQUE MAINTIEN DANS L'EMPLOI - TARIF PAR JOUR D'INTERVENTION	700,00 €

Expertise statutaire / RH

Ce pôle expertise propose des missions d'assistance à la gestion, d'accompagnement pédagogique et de conseil en RH. Il est composé de:

- 4 consultants statut sont au service des collectivités de Seine-et-Marne et de leurs établissements affiliés au Centre de gestion afin de leur assurer le suivi, le conseil et l'apport d'outils pédagogiques nécessaires à une gestion efficace de leurs ressources humaines.
- Une équipe de 6 personnes au sein du service CAP accompagne les collectivités dans la gestion des déroulements de carrière de leurs agents.
- 1 correspondant CNRCAL.

Les tarifs 2021 sont maintenus.

Expertise statutaire / RH

COLLECTIVITES AFFILIEES	TARIF 2022
PRESTATION "AVANCEMENT DE GRADE" - FORFAIT ANNUEL	
COLLECTIVITE DE 1 A 20 AGENTS	41,00 €
COLLECTIVITE DE 21 A 50 AGENTS	61,50 €
COLLECTIVITE DE 51 A 100 AGENTS	150,00 €
COLLECTIVITE DE 101 A 250 AGENTS	300,00 €
COLLECTIVITE DE 251 AGENTS ET PLUS	600,00 €
PRESTATION "AVANCEMENT D'ECHELON" - FORFAIT ANNUEL	
COLLECTIVITE DE 1 A 20 AGENTS	41,00 €
COLLECTIVITE DE 21 A 50 AGENTS	61,50 €
PRESTATION "ASSURANCE CHOMAGE" - FORFAIT PAR DOSSIER INSTRUIT	
ETUDE D'UNE DEMANDE DE DROITS D'INDEMNISATION OU REPRISE D'INDEMNISATION, RECHARGEMENT, DROIT D'OPTION, ETC.	204,00 €
ETUDE REGLEMENTAIRE "CHOMAGE"	72,00 €
REVISION DE DOSSIER DÉJÀ INSTRUIT	21,00 €
ATELIER DU STATUT	
AU CENTRE DE GESTION - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT (REPAS INCLUS EN CAS DE SESSION D'UNE JOURNEE)	133,00 €
EN INTRA MUTUALISE - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT	153,00 €
EN INTRA LIMITEE A 12 PARTICIPANTS - PAR JOURNEE	1 632,00 €
PRESTATION "EXAMEN DU DOSSIER INDIVIDUEL" ET ACCOMPAGNEMENT PROJET RH	
TAUX HORAIRE	51,00 €
ATELIERS FORMATION RETRAITE	
AU CENTRE DE GESTION - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT (REPAS INCLUS EN CAS DE SESSION D'UNE JOURNEE)	72,00 €
EN INTRA - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT	92,00 €

Expertise statutaire / RH

COLLECTIVITES NON AFFILIEES	TARIF 2022
PRESTATION "ASSURANCE CHOMAGE" - FORFAIT PAR DOSSIER INSTRUIT	
ETUDE D'UNE DEMANDE DE DROITS D'INDEMNISATION OU REPRISE D'INDEMNISATION, RECHARGEMENT, DROIT D'OPTION, ETC.	306,00 €
ETUDE REGLEMENTAIRE "CHOMAGE"	102,00 €
REVISION DE DOSSIER DÉJÀ INSTRUIT	26,00 €
ATELIER DU STATUT	
AU CENTRE DE GESTION - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT (REPAS INCLUS EN CAS DE SESSION D'UNE JOURNEE)	255,00 €
EN INTRA MUTUALISE - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT	280,50 €
EN INTRA LIMITEE A 12 PARTICIPANTS - PAR JOURNEE	2 244,00 €
PRESTATION "EXAMEN DU DOSSIER INDIVIDUEL" ET ACCOMPAGNEMENT PROJET RH	
TAUX HORAIRE	71,50 €
PRESTATION "INFO-STATUT" (HORS ADHERENTES AU SOCLE COMMUN - LOI DU 12/03/2012)	
TAUX HORAIRE APPLICABLE AU TEMPS PASSE POUR L'ELABORATION DE CONSEILS ECRITS OU TELEPHONIQUES	72,00 €
ATELIERS FORMATION RETRAITE	
AU CENTRE DE GESTION - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT (REPAS INCLUS EN CAS DE SESSION D'UNE JOURNEE)	123,00 €
EN INTRA - PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT	143,00 €

Conseil en orientation professionnelle

Afin de faciliter l'accès aux emplois territoriaux et à des grades supérieurs aux personnes en situation de handicap, deux décrets sont parus en 2020.

Ces deux décrets instaurent les commissions de titularisation / de détachement présidées par l'autorité territoriale ou son représentant et prévoient dans leurs compositions, une personne du service ressources humaines de la collectivité et une personne compétente en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

A ce titre et pour répondre aux demandes des collectivités qui souhaiteraient mettre en place ce dispositif, le Centre de gestion, par délibération n° 21/25 du 29 juin 2021 a instauré cette prestation et sa tarification.

Le tarif de cette prestation est maintenu.

Conseil en orientation professionnelle

COLLECTIVITES AFFILIEES	TARIF 2022
COMMISSION DE TITULARISATION D'APPRENTI TRAVAILLEUR HANDICAPE	
EXAMEN DE DOSSIER DE CANDIDATURE - PAR CANDIDAT	50,00 €
AUDITION DU CANDIDAT	130,00 €
AUDITION D'UN CANDIDAT SUPPLEMENTAIRE LORS D'UNE MEME COMMISSION	90,00 €
COMMISSION DE DETACHEMENT D'UN FONCTIONNAIRE TRAVAILLEUR HANDICAPE	
EXAMEN DE DOSSIER DE CANDIDATURE - PAR CANDIDAT	50,00 €
AUDITION CANDIDAT	130,00 €
AUDITION D'UN CANDIDAT SUPPLEMENTAIRE LORS D'UNE MEME COMMISSION	90,00 €

COLLECTIVITES NON AFFILIEES	TARIF 2022
COMMISSION DE TITULARISATION D'APPRENTI TRAVAILLEUR HANDICAPE	
EXAMEN DE DOSSIER DE CANDIDATURE - PAR CANDIDAT	65,00 €
AUDITION DU CANDIDAT	170,00 €
AUDITION D'UN CANDIDAT SUPPLEMENTAIRE LORS D'UNE MEME COMMISSION	120,00 €
COMMISSION DE DETACHEMENT D'UN FONCTIONNAIRE TRAVAILLEUR HANDICAPE	
EXAMEN DE DOSSIER DE CANDIDATURE - PAR CANDIDAT	65,00 €
AUDITION CANDIDAT	170,00 €
AUDITION D'UN CANDIDAT SUPPLEMENTAIRE LORS D'UNE MEME COMMISSION	120,00 €

Conseil en orientation professionnelle

Le bilan professionnel et les ateliers « gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences » visent à accompagner les employeurs publics du département dans la construction de démarches réalistes de mobilité interne ou externe de leurs agents en définissant un projet professionnel adapté au marché de l'emploi territorial.

Le tarif 2021 est maintenu.

Conseil en orientation professionnelle

COLLECTIVITES AFFILIEES	TARIFS 2022
BILAN PROFESSIONNELLE (FORFAIT DE 24 HEURES)	
COLLECTIVITES DE MOINS DE 50 AGENTS OU RELEVANT DU CONTRAT ASSURANCE GROUPE	1 428,00 €
COLLECTIVITES DE 50 AGENTS A 349 AGENTS	1 530,00 €
COLLECTIVITES DE 350 AGENTS ET PLUS	1 632,00 €
JOURS SUPPLEMENTAIRES	510,00 €
ATELIERS GPEEC	
PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT (REPAS INCLUS EN CAS DE SESSION D'UNE JOURNEE)	133,00 €
EN INTRA - PAR SESSION DE 6 A 12 PERSONNES	1 632,00 €

COLLECTIVITES NON AFFILIEES	TARIFS 2022
BILAN PROFESSIONNELLE (FORFAIT DE 24 HEURES)	
BILAN FORFAITAIRE DE 24 HEURES	2 040,00 €
JOURS SUPPLEMENTAIRES	714,00 €
ATELIERS GPEEC	
PAR 1/2 JOURNEE ET PAR PARTICIPANT (REPAS INCLUS EN CAS DE SESSION D'UNE JOURNEE)	255,00 €
EN INTRA - PAR SESSION DE 6 A 12 PERSONNES	2 244,00 €

Assurance groupe

Ce service composé de 3 agents s'emploie au suivi et à la gestion des demandes d'indemnisation émanant des collectivités, dans la cadre de leurs obligations en matière de protection sociale.

Il a également vocation à accompagner les services RH dans la maîtrise de l'absentéisme en leur mettant à disposition des outils de gestion.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un nouveau marché a été souscrit pour 4 ans avec le groupement conjoint SOFAXIS/CNP.

Le tarif 2021 est maintenu.

Assurance groupe

PRESTATION "GESTION ET SUIVI DE CONTRAT" FORFAIT ANNUEL PAR AGENT COUVERT	TARIFS 2022
GARANTIS "TOUS RISQUES" OBLIGATOIREMENT	
COLLECTIVITES EMPLOYANT JUSQU'À 29 FONCTIONNAIRES STAGIAIRES ET TITULAIRES AFFILIES A LA CNRACL	27,00 €
COLLECTIVITES EMPLOYANT DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES ET TITULAIRES A TEMPS NON COMPLET ET DES AGENTS NON TITULAIRES RELEVANT DU REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE	11,00 €
COLLECTIVITES EMPLOYANT AU MOINS 30 FONCTIONNAIRES STAGIAIRES ET TITULAIRES AFFILIES A LA CNRACL SELON LES RISQUES SOUSCRITS	
MATERNITE	4,10 €
MALADIE ORDINAIRE	6,15 €
LONGUE MALADIE / LONGUE DUREE	10,20 €
ACCIDENT DU TRAVAIL	5,10 €
DECES	1,05 €

Référent déontologue

La fonction de Référent Déontologue, Laïcité et Alerte éthique constitue une nouvelle mission obligatoire des centres de gestion prévue par la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, modifiant l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte.

La délibération n°21/24 du Conseil d'Administration du Centre de gestion de Seine-et-Marne en date du 10 mai 2021 instaure la mission « référent déontologue, laïcité et alerte éthique » à destination des collectivités non affiliées, ainsi que la tarification.

Le tarif 2021 est maintenu.

COLLECTIVITES NON AFFILIEES	TARIF 2022
PRESTATION REFERENT DEONTOLOGUE, LAICITE ET ALERTE ETHIQUE	
ADHESION ANNUELLE	3 000,00 €

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de la Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD), le Centre de gestion se propose d'accompagner les collectivités qui le souhaitent à se mettre en conformité.

A cette fin, le Centre de gestion, en lien avec un prestataire extérieur : l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités, Association loi 1901) offre la possibilité de souscrire à une prestation avantageuse afin de nommer un Délégué à la Protection des Données.

Protection des données à caractère personnel

Tarification :

COMMUNES	COÛT 1ERE ANNEE			COÛT ANNEE N+1
	PRESTATION INITIALE FORFAIT	ABONNEMENT	TOTAL	ABONNEMENT
0 à 249 habitants	270,00 €	290,00 €	560,00 €	290,00 €
250 à 499 hab.	310,00 €	380,00 €	690,00 €	380,00 €
500 à 749 hab.	340,00 €	460,00 €	800,00 €	460,00 €
750 à 999 hab.	380,00 €	590,00 €	970,00 €	590,00 €
1000 à 1999 hab.	490,00 €	720,00 €	1 210,00 €	720,00 €
2000 à 4999 hab.	795,00 €	1 290,00 €	2 085,00 €	1 290,00 €
5000 à 9999 hab.	1 215,00 €	1 490,00 €	2 705,00 €	1 490,00 €
10000 à 19999 hab.	3 000,00 €	3 700,00 €	6 700,00 €	3 700,00 €
20000 à 29999 hab.	3 900,00 €	4 500,00 €	8 400,00 €	4 500,00 €
30000 à 39999 hab.	8 400,00 €	9 400,00 €	17 800,00 €	9 400,00 €
40000 à 59999 hab.	10 000,00 €	13 500,00 €	23 500,00 €	13 500,00 €

Protection des données à caractère personnel

CCAS		COÛT 1ERE ANNEE			COÛT ANNEE N+1
		PRESTATION INITIALE FORFAIT	ABONNEMENT	TOTAL	ABONNEMENT
0 à 3500 habitants	-	81,00 €	87,00 €	168,00 €	87,00 €
+ de 3500 habitants	1 à 4 agents	270,00 €	290,00 €	560,00 €	290,00 €
	5 à 9 agents	310,00 €	380,00 €	690,00 €	380,00 €
	10 à 14 agents	340,00 €	460,00 €	800,00 €	460,00 €
	15 à 19 agents	380,00 €	590,00 €	970,00 €	590,00 €
	20 à 29 agents	490,00 €	720,00 €	1 210,00 €	720,00 €
	30 à 49 agents	795,00 €	1 290,00 €	2 085,00 €	1 290,00 €
	+ de 50 agents	1 215,00 €	1 490,00 €	2 705,00 €	1 490,00 €

EPCI		COÛT 1ERE ANNEE			COÛT ANNEE N+1
		PRESTATION INITIALE FORFAIT	ABONNEMENT	TOTAL	ABONNEMENT
Communauté de communes		1 640,00 €	2 120,00 €	3 760,00 €	2 120,00 €
Communauté d'agglomération		1 940,00 €	2 460,00 €	4 400,00 €	2 460,00 €

Protection des données à caractère personnel

Syndicats	COÛT 1ERE ANNEE			COÛT ANNEE N+1
	PRESTATION INITIALE FORFAIT	ABONNEMENT	TOTAL	ABONNEMENT
De 0 à 1 agent	81,00 €	87,00 €	168,00 €	87,00 €
De 2 à 4 agents	270,00 €	290,00 €	560,00 €	290,00 €
De 5 à 9 agents	310,00 €	380,00 €	690,00 €	380,00 €
De 10 à 14 agents	340,00 €	460,00 €	800,00 €	460,00 €
De 15 à 19 agents	380,00 €	590,00 €	970,00 €	590,00 €
De 20 à 29 agents	490,00 €	720,00 €	1 210,00 €	720,00 €
De 30 à 49 agents	795,00 €	1 290,00 €	2 085,00 €	1 290,00 €
+ de 50 agents	1 215,00 €	1 490,00 €	2 705,00 €	1 490,00 €